

Encore un succès pour le partenariat social

**Communiqué de presse
22 juin 2021**

Les député-e-s fribourgeois-e-s ont en partie suivi la FEDE dans la révision de la LPers, en particulier dans le domaine de la protection contre le licenciement.

La FEDE avait fait de la protection contre le licenciement l'une de ses priorités dans la révision de la LPers. La faïtière des associations de personnel a été entendue par les député-e-s qui ont validé aujourd'hui le maintien de la contestation d'un avertissement ainsi que du droit à la réintégration. Ce résultat couronne le travail intense effectué par la FEDE ces derniers mois auprès des député-e-s du Grand Conseil. La confiance qu'inspire la faïtière, partenaire crédible dans le dialogue et la défense des collaboratrices et des collaborateurs du service public, porte ses fruits.

Certes, la FEDE aurait souhaité que la révision introduise plus d'audace, par exemple dans le domaine du congé paternité mais, en fin de compte, la nouvelle loi préserve des conditions de travail globalement satisfaisantes pour le personnel de l'Etat.

Le partenaire adéquat

La FEDE retient de ces débats que les solutions négociées entre des partenaires de confiance ont de l'avenir dans ce canton, comme l'a également bien montré le vote sur la Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg. Le partenariat social n'est pas vain mot dans le canton de Fribourg et les autorités ont conscience de l'importance de traiter avec une faïtière unie qui défend sans concession et avec beaucoup de cohérence les intérêts du personnel.

La nouvelle LPers donne un cadre aux futures discussions entre les partenaires et des perspectives à la FEDE pour poursuivre son travail efficace pour le personnel, avec pour vision constante de préserver un service public fort.

Il est important que la FEDE puisse continuer à bénéficier de la contribution des collaboratrices et des collaborateurs de l'Etat pour qu'elles les défendent avec vigueur et pragmatisme dans les années à venir en obtenant, année après année, des résultats concrets.

Contact : Bernard Fragnière, Président FEDE, 079 707 18 39